



Jeunesse : de quelle politique intercommunale se doter ?

Cette journée s'adresse aux élus intercommunaux souhaitant élaborer une politique pour la jeunesse, c'est-à-dire développer une politique d'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes dans leurs parcours d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi et au logement et de prise de responsabilité au sein de la collectivité. Rassemblant plusieurs territoires, cette journée est aussi un temps d'échanges entre élus sur des préoccupations communes. L'existence d'activités sportives et de loisirs concourent à la socialisation des jeunes, mais une politique jeunesse ne peut se réduire à un programme d'activités. Pour aller plus loin dans les finalités, il est important d'élaborer un projet local et d'instaurer des partenariats institutionnels et associatifs avec les acteurs concernés :

- ▶ **La CAF engageant une nouvelle contractualisation** : la Convention Territoriale Globale
- ▶ **Le département, en charge, de la prévention spécialisée et de l'aide sociale à l'enfance, des collèves**
- ▶ **La région, chef de file de la coordination des politiques jeunesse** : formation professionnelle, enseignement secondaire et supérieur, orientation
- ▶ **Les fédérations d'éducation populaire**, parfois prestataires pour le compte de collectivités
- ▶ **Les associations locales rencontrant parfois des difficultés**, dont celles liées à un certain désengagement de bénévoles

À partir d'une méthode dont de nombreux territoires se sont déjà engagés depuis 2006, Territoires Conseils propose une démarche de travail pour développer une politique jeunesse intercommunale. Cette démarche pourra également se révéler utile pour faciliter l'exercice des compétences enfance/jeunesse des nouveaux EPCI issus des fusions.

Cette rencontre aura lieu le : **jeudi 4 avril, 9h30 > 17 heures** à  **Paris (75)**

 LE LIEU DE LA RÉUNION VOUS SERA TRANSMIS APRÈS INSCRIPTION

POUR PLUS D'INFORMATIONS > Bernard Saint-Germain 01 58 50 75 75
mail : bernard.saint-germain@caissedesdepots.fr

Programme

9h30	Accueil des participants
10 h	Présentation de Territoires Conseils
10h15	Présentation de sa situation par chaque groupement de communes <ul style="list-style-type: none">• Contexte général, état d'avancement du projet lié à la jeunesse et problèmes rencontrés• Expression des attentes liées à cette journée et formulation de questions précises
12h30	Déjeuner
14 h	Les enjeux et le contexte d'une politique jeunesse intercommunale
15 h	Retour sur les questionnements et problématiques abordés le matin
15h45	Présentation de la démarche proposée par Territoires Conseils <ul style="list-style-type: none">• Repérer les représentations collectives et les connaissances des élus concernant la jeunesse de leur territoire• Élaborer un partenariat au-delà des activités de loisirs• Valoriser la contribution des jeunes au projet de territoire
16h15	Présentation du réseau « Jeunesse et intercommunalité »
16h30	Échanges et perspectives de travail dans les territoires
17 h	Fin des travaux
Animation	Kamel Rarbo, expert associé et Bernard Saint-Germain, Territoires Conseils

DEMANDE DE PARTICIPATION À LA JOURNÉE D'ÉCHANGES ET D'INFORMATION

Nom du groupement de communes :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

Nom et fonction des participants (*) :

1.

2.

3.

4.

Nom de la personne que Territoires Conseils peut joindre pour préparer cette journée :

* Cette journée est prioritairement destinée aux élu(e)s. Ils peuvent être accompagnés de techniciens.

**Seuls les frais de déplacement sont à la charge des groupements de communes.
Les frais d'accueil et de restauration sont assurés par Territoires Conseils.**

MERCI DE REMPLIR CETTE FICHE ET DE LA RENVOYER AVANT LE LUNDI 25 MARS 2019

Caisse des Dépôts, Banque des Territoires, 72 av. Pierre Mendès France, 75013 Paris

Tél. : 01 58 50 75 75 - Fax : 01 58 50 06 83 - Mail : territoiresconseils@caissedesdepots.fr

Ou inscrivez-vous en ligne sur le site internet :

www.banquedesterritoires.fr/territoires-conseils

> Rubrique **Journées thématiques et téléconférences**

